

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 AVRIL 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le Vingt Neuf Avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Champforgeuil, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUYENNOT René, Maire, a désigné comme secrétaire de séance Mme DESCHAUMES Michèle.

Etaient présents : Mme BAUDOT Anna, Mr BELLOT Raymond, Mr CELIK Ahmet, Mr CHAPUIS Daniel, Mme DESCHAUMES Michèle, Mr GONTHIER Raymond, Mme GRILLI Catherine, Mme MANSOT Isabelle, Mme METRA Assuntina, Mme PETTON Fanny, Mr PIGIERE Robert, Mme RUSSO Françoise, Mme SASSIGNOL Annie, Mr THOMAS Jean-Claude.

Etai(en)t absent(e)s et avai(en)t donné pouvoir : Mr BERNON Pierre à Mr GONTHIER Raymond
Mme MAGNIEN Pascale à Mme PETTON Fanny
Mme MASSON Nathalie à Mme RUSSO Françoise

Etait absent : Mr ROLLIN Jean-François

Demande de l'approbation du compte-rendu de la séance du 8 Avril 2019.

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 Avril 2019.

N° 2019-027

Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de deux cellules commerciales

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la décision du 7 février 2019 concernant un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de 2 cellules commerciales avec la Société KIOSK Architectes pour un prix annuel de 16 350 € H.T. soit 19 620 € T.T.C.

Conformément à l'article 15 du contrat initial, le maître d'œuvre s'engage sur un coût prévisionnel de réalisation sur la base de l'exécution des études d'Avant-Projet Définitif (APD) d'un montant de 188 539.68 € HT. Ce coût prévisionnel tient compte des modifications apportées au projet initial décrites dans l'article 2 du présent avenant.

Ces prestations supplémentaires portent le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre de 16 350€ HT (soit 19 920€ TTC) à 22 001.40€ HT (soit 26 401.68€ TTC) soit une augmentation de 34.56% par rapport au montant initial.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché

La délibération est adoptée à l'unanimité.

.../...

Allocution de Monsieur GONTHIER Raymond

Monsieur le Maire,

Vous nous proposez ce soir un avenant sur les 2 cellules médicales, avenant qui reste toutefois modique au regard de l'importance du dossier de construction d'un ensemble médical sur la commune

Il suffit de se rappeler combien de fois lors de réunions ou rencontres impromptues la même question vous était posée, et il aura fallu quasiment 2 ans ½ pour voir un premier médecin généraliste s'installer sur la commune via le Département.

Ainsi l'attente a pu être comblée et nombreuses sont les collectivités qui souhaitent la présence d'un médecin.

Aujourd'hui la commune de Champforgeuil peut être satisfaite d'avoir sur son périmètre un ensemble médical qui répond à de nombreuses disciplines.

Ce nouveau projet répond à l'attente des habitants tout âge confondu et permettra d'accueillir les patients dans de bonnes conditions au cœur de la commune avec l'espoir de l'arrivée d'un second généraliste.

C'est une très grande satisfaction pour toute la population et la décision du présent nous permet de préparer l'avenir dans de bonnes conditions.

Raymond Gonthier

Le 2 mai 2019

Michele Deschaumes

(secrétaire de séance)

